

**VENTE À L'ENCAN  
OBJETS ET AMEUBLEMENT NON RÉCLAMÉS**

AVIS PUBLIC est donné que conformément à la Loi sur les cités et villes, il sera procédé à la vente à l'encan des objets et ameublement déposés sur la voie publique lors d'expulsions et non réclamés.

La vente à l'encan aura lieu  
le samedi 19 avril 2008 à 10h00  
au 9165 rue Boivin, LaSalle, Québec  
(ADT Déménagement et Entreposage inc.)

**Les biens pourront être examinés  
à compter de 9h00**

Toute personne dont l'offre sera retenue devra déboursier immédiatement le montant offert en ARGENT COMPTANT SEULEMENT et prendre possession immédiatement des biens acquis lors de cette vente à l'encan.

DONNÉ À LASALLE, ce 6 avril 2008.

Chantal Gagnon  
Secrétaire d'arrondissement substitut

**AUCTION SALE  
UNCLAIMED ARTICLES AND FURNITURE**

PUBLIC NOTICE is hereby given that according to the Cities and Towns Act, an auction sale shall be held for unclaimed articles and furniture left on public property following evictions.

The auction sale shall be held on  
Saturday, April 19, 2008 at 10h00 a.m.  
at 9165 rue Boivin, LaSalle, Québec  
(ADT Moving and Storage inc.)

**Articles may be examined before  
the sale at 9h00 a.m.**

Any offer that will be retained must be paid immediately in CASH ONLY and possession of the articles acquired at this auction sale must be taken immediately.

GIVEN AT LASALLE, on April 6, 2008.

Chantal Gagnon  
Secrétaire d'arrondissement substitut

